

Bonnes fêtes !



• **DOSSIER**

**Parents,
rejoignez la
Caisse des
Écoles !**

pages 8 à 10

• **GRAND ÂGE**

**Réforme de la
dépendance...
c'est pour
quand ?**

page 14

• **CONTE**

**La Forêt des
Prières... par
les enfants
de CM2**

page 19

En cours de réalisation...

Le **site web officiel** de la municipalité sera mis en ligne au 1er semestre 2012.

Il permettra de publier des informations pratiques mises à jour et toujours consultables, où que vous soyez.

Des formulaires en ligne permettront, par exemple, de demander un extrait de naissance depuis l'autre bout de la France. Mais... patience.

De même, notre dernier **guide pratique** date de 2003 : certaines mises à jour étaient nécessaires ainsi que d'autres informations utiles.

Une nouvelle mouture est donc, elle aussi, en préparation pour le début de l'année prochaine.





Bonnes fêtes !

Cela faisait environ 20 ans que, sous l'impulsion de Philippe PLA, ancien élu des Molières, le bulletin municipal avait pris la forme que nous lui connaissons jusqu'à aujourd'hui.

Tout au long de ces années, il avait conservé ce côté un peu austère et gris que, par facilité plus que pour des raisons économiques, nous reproduisions de numéro en numéro en continuant d'utiliser les moyens techniques du siècle dernier.

Certes certains diront que le contenu importe plus que le contenant... Néanmoins pour être lue, toute publication se doit d'être attractive dans sa forme autant qu'intéressante dans son texte.

Bénéficiant de l'aide compétente et bénévole d'un habitant de notre commune, Yvan Lubraneski, le comité « information-communication » a décidé de donner des couleurs au bulletin municipal et d'adopter une nouvelle mise en page. Elaboré par Laura Baum, secrétaire de rédaction, et Pierre Pruneta, conseiller municipal en charge de l'information, le nouveau bulletin municipal continuera d'être imprimé à la CCPL sans surcoût.

Comportant moins de pages, nous souhaitons également que sa parution intervienne chaque trimestre afin de « coller » au plus près de l'actualité communale. Même si l'exemplaire qui est entre vos mains porte le numéro 94, il s'agit plutôt de le considérer comme le numéro zéro de cette nouvelle édition qui comme toute nouveauté appelle certainement quelques améliorations. Nous serons, pour ce faire, attentifs à vos suggestions.

Enfin, comme vous pouvez le constater aucune publicité n'est insérée dans ce numéro pilote. Toujours offerts uniquement et gratuitement aux artisans et commerçants des Molières, les encarts publicitaires seront de nouveau publiés dans la prochaine édition mais, par souci d'équité, avec une taille identique pour tous. Un courrier sera prochainement adressé aux intéressés pour qu'ils nous communiquent le contenu de leur annonce.

En espérant que la nouvelle présentation du bulletin vous satisfera, je vous souhaite au nom de la municipalité des Molières de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire,

Joël MANCION

SOMMAIRE

• **ÇA S'EST PASSÉ AUX MOLIÈRES**
pages 4 & 5

• **AÎNÉS : Repas de fête**
page 6

• **ÉCOLE MATERNELLE :**
Petit déjeuner équilibré
page 7

• **DOSSIER : CAISSE DES ÉCOLES,**
Parents, mobilisez-vous !
page 8 à 10

• **SALON ARTISANAL & MARCHÉ**
GOURMAND : déjà 20 ans !
page 11

• **AGENDA détachable**
pages 12 & 13

• **GRAND ÂGE : Réforme de la**
dépendance, c'est pour quand ?
page 14

• **SPORT : Le Tennis Club**
page 15

• **TRI SÉLECTIF : Pour une meilleure**
gestion de nos déchets
pages 16 & 17

• **COMMERCE : «Les Molières cycles»**
page 18

• **CONTE : « La Forêt des prières »**
pages 19 à 21

• **MOTS CROISÉS** page 22

• **INFO RENCENSEMENT**
page 23

ÇA S'EST PASSÉ AUX MOLIÈRES



Travaux cet été aux écoles. Luminaires et plafonds refaits dans deux classes, dépose et création de nouvelles fenêtres côté rue, apportant luminosité et préservant de l'humidité.



Cérémonie de commémoration du 11 Novembre 1918.

Merci à Pascal Lebrun pour ses photographies.



Tous les derniers lundis de chaque mois,
les enfants de l'école maternelle vont désormais
à la bibliothèque des Molières.
La première visite a eu lieu en septembre.
Les enfants ont ainsi fait connaissance
du personnel et du lieu.

Mélanie leur a raconté et animé
l'histoire de « Bébés Chouettes ».
Ils ont beaucoup apprécié...
Sandrine et la classe de grande section
ne sont pas parties les mains vides
et il en sera ainsi à chaque fois !



Salon Artisanal et Marché Gourmand
des 5 & 6 Novembre 2011
organisé par la Caisse des Écoles

Voir l'article en page 11 de ce numéro



Repas des aînés
samedi 19 Novembre

Voir l'article en page 6 de ce numéro

AÎNÉS

Repas de fête...



Samedi 19 novembre, à l'occasion du traditionnel repas des aînés, les invités ont pu découvrir une salle du Paradou décorée la veille par les membres du C.C.A.S. Nous avons voulu recréer une « ambiance cabaret » des années 30.

Comme d'habitude cette rencontre amicale et chaleureuse n'a pas dérogé à la règle. Après les premières retrouvailles, il fallait repérer sa table et s'y installer selon ses affinités.



Nous avons choisi le même traiteur que l'an dernier, nous avons été pleinement satisfaits du menu plus que copieux. Pendant le repas les conversations allaient bon train et visiblement tout le monde semblait apprécier ce moment de convivialité et d'échange.



L'animation musicale, comme l'an passé, était assurée par les duettistes Noella et Pascal; ils savent s'adapter à leur public en créant une complicité réciproque avec la salle.

Au son des tangos, des pasos dobles, rocks et autres danses, la piste de danse fut rarement désertée.

Nos aînés tiennent beaucoup à ce rendez-vous annuel, ils le manifestent largement. L'équipe du CCAS, soucieuse de les satisfaire, remercie tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cette journée : le personnel périscolaire, les bénévoles et les membres du CCAS. Et, bien sûr... rendez-vous à l'année prochaine !



ÉCOLE MATERNELLE

...Petit déjeuner équilibré



Très bonne initiative, à renouveler !

Pour bien commencer la journée, qu'il est bon pour la santé de prendre un petit-déjeuner bien équilibré !

La classe de moyenne section a travaillé sur ce thème au mois d'octobre et de novembre.

Et le samedi 5 novembre entre 9h et 10h, les familles se sont retrouvées pour prendre ensemble leur petit-déjeuner dans la salle de gymnastique de l'école maternelle.



- table bleue : les laitages,
- table jaune : les aliments à base de céréales,
- table verte : les fruits ou jus de fruit,
- table rouge : les boissons.

Un bon moment éducatif mais aussi convivial pour tous!

Mélanie LEFÈVRE



CAISSE DES ÉCOLES :

Parents, mobilisez-vous !
par Didier Lebrun, Vice-Président



La Caisse des Écoles joue un rôle important dans la vie de l'école par toutes les actions qu'elle mène pour les enfants. Les différentes manifestations ponctuent la vie du village, contribuent à nous rassembler, dans la convivialité, vers un but commun.

Les dernières manifestations organisées nous amènent à un constat : peu de nouveaux parents bénévoles nous rejoignent. Cela se confirme au fur et à mesure des différentes manifestations.

Et pourtant **nous avons besoin de vous.**

La Caisse des Écoles, c'est quoi ?

La Caisse des Écoles est un établissement communal destiné à encourager, faciliter et permettre la participation aux activités scolaires de tous par des aides financières.

Élus pour trois ans, ses membres sont tous bénévoles, soit élus municipaux, soit représentants des adhérents.

Que propose la Caisse des Écoles ?

L'aide aux familles

La Caisse des Ecoles aide aussi les enfants par le biais d'aides financières aux familles, selon leur quotient familial.

Une participation est accordée pour les activités scolaires, périscolaires des enfants (sport, musique, classed'environnement,...) et concerne, selon les années, une dizaine de familles.

La Caisse des Écoles rassemble des fonds permettant de financer les activités des écoles telles que par exemple :

- classe de découverte,
- classe de poney,
- sorties éducatives ou récréatives
- achats de jouets en maternelle,
- dons de jouets pour la garderie.

Elle accorde également une aide aux familles pour les activités périscolaires, sportives ou culturelles.

Quelques activités scolaires réalisées sur 2010/2011 :

- sortie Thoiry en maternelle,
- animation KAPLA et spectacle des Trois Chardons en maternelle,
- 3 journées à la Ferme de Villiers le Bâcle en élémentaire,
- Classes de découverte réalisées sur 2010/2011,
- séjour d'une semaine à Loctudy (30 élèves de CM2),
- classe de poney (grande section maternelle).

Ce qu'ont payé les parents

sorties scolaires : 0 €

spectacles : 0 €

classe poney : 0 €

classe de découverte : 0% à 60% du coût du séjour

D'où viennent les ressources de la Caisse des Ecoles ?

La Caisse des Ecoles organise diverses manifestations destinées à rassembler des fonds :

- le Salon Artisanal et le Marché Gourmand,
- la vente de calendriers et de cartes de vœux,
- le Loto,
- la tenue de buvettes lors de différentes manifestations de la commune,
- le stand de la brocante,
- la vente du muguet au 1er mai,
- la tombola de la fête des écoles.

En 2010, ces actions ont rapporté un peu plus de 12 900 € de recettes. Pratiquement, elles ont été réalisées grâce au bénévolat, avec l'aide plus ou moins régulière des parents d'élèves.

Une autre partie des recettes provient de dons de particuliers. Actuellement, l'équilibre du budget est atteint uniquement par ces actions. A ce jour, aucune subvention inscrite au budget communal n'est nécessaire à la Caisse des Ecoles.

Et donc... où est le problème ?

Certains auraient-ils tendance à oublier l'importance de nos actions, en particulier les parents d'élèves ?

Tout cela n'est possible que grâce aux membres élus et aux bénévoles qui les aident.

Or, ces derniers temps, il faut bien constater que **peu de nouvelles têtes nous ont rejoints**.

Nombre de membres actuels et certains des bénévoles fidèles ont des enfants qui grandissent et qui ont quitté nos écoles. Ces membres, dès cette année ou l'année prochaine, vont mettre fin à leur statut de membre et/ou d'élus de la Caisse des Écoles...



Il faut que d'autres parents nous rejoignent pour assurer la continuité de nos actions. Or nous manquons de bonnes volontés à chacune de nos manifestations, ou ce sont toujours les mêmes qui sont sollicités plus qu'il ne le faudrait.

Peut-on envisager que, faute de moyens, la Caisse des Écoles stoppe ses subventions (ce qui signifierait **la fin des activités et actions** présentées dans les pages précédentes) ?

Nous, membres de la Caisse des Ecoles, ne le désirons et ne le souhaitons pas. Aussi, **mobilisons-nous** tous.

Remettons-nous en au civisme de chacun. Dans nos petites communes, on ne *consomme* pas du service, comme dans les grandes villes. On le *construit*, on y collabore ensemble, dans la bonne humeur et la convivialité.

Que faire ? Il s'agit de trouver des bénévoles : des parents en premier lieu, des jeunes et des moins jeunes, pour travailler ensemble, donner un coup de main quelques jours dans l'année, selon les disponibilités de chacun.

Certes, faire un don d'argent à la Caisse des Écoles est important, et nous vous en remercions. Mais **venir participer à nos actions est indispensable pour assurer leur continuité**. Alors n'hésitez-pas, il n'est jamais trop tard pour venir nous rejoindre. Contactez la mairie ou les membres actuels. Et surtout répondez nombreux à nos appels. Nous devons pouvoir compter sur vous.

Les Assemblées Générales ont lieu en **décembre**. L'accès y est libre et l'ensemble des résultats et actions sont présentés. Nous y présentons les projets.

Nouveaux parents souhaitant s'impliquer pour vos enfants, pour les enfants des Molières, c'est le moment de nous rejoindre ! Et si vous manquez ce rendez-vous, contactez-nous dès que vous vous sentez prêt !

**Contactez
la Caisse
des Écoles :**

Mairie des Molières :

Mme Christiane PERRÉ
Tél. 01 60 12 07 99

SALON ARTISANAL & MARCHÉ GOURMAND :

déjà 20 ans !

Le 20ème Salon Artisanal et le 15ème Marché Gourmand organisés par la **Caisse des Écoles** se sont déroulés le week-end du 5 et 6 novembre 2011. Et oui déjà 20 ans !!!!!

Le 7 novembre 1992, la Constitution de la République de Lettonie entrainait en vigueur. Et aux Molières, toute l'équipe de la Caisse des Écoles (Claude Guillemain, Geneviève Comoy, France Fajjari, Dominique Fénollar, Jack Frèrebeau, Marie-Claude Gener, Marie-France Leroy, Maryleine Marcault, Didier Monfort, Claudine Palazzi, Philippe Pla, Carmen Vicente) vont donner corps à l'idée de leur vice-présidente Chantal Legras : le Salon Artisanal de la Caisse des Écoles est né.



Le 8 novembre 1997, la déviation du lit du plus grand fleuve du monde (le Yang-Tse-Kiang) est réalisée par les chinois pour construire le barrage des Trois-Gorges (achevé en 2009). Aux Molières, en plus du Salon Artisanal dans la salle du Paradou, une tente se dresse dans le parc du Paradou et accueille 7 exposants (dont déjà le marchand de pralines). Le Marché Gourmand est créé. Il ne fera que grandir pour dépasser son aîné cette année.

En effet, cette année, le Paradou transformé et bordé d'un véritable **marché couvert**, unanimement apprécié, accueillera **19 artisans du Salon Artisanal et 25 exposants du Marché Gourmand**.

Bijoux, créations de vêtements, peinture sur bois, lin et verre, boîtes de lait *customisées*, encadrement, céramiques, porcelaines, maroquinerie, bagagerie, chapeaux, produits de l'artisanat équitable, art textile, décorations de Noël, lampes, savons... Et pour les gourmets : vins et champagne, punch, bière, cidre, foie gras, escargots, salaisons, produits du terroir breton et vendéen, pain, fouaces, gâteaux aux noix, chocolats, viande bovine, fromages, pains d'épices, miel, sel, huiles, fruits moelleux. Tout ce qui peut faire frémir les narines, réjouir les papilles et la vue était proposé. Un bon début pour les fêtes de fin d'année.

Comme chaque année, la **bonne humeur** fut au rendez-vous et les exposants furent friands des menus préparés par Vincent. Les délicieux gâteaux préparés par les parents ont fait le régal de tous pendant le week-end.

La Caisse des Écoles a réalisé, au cours de cette manifestation, un bénéfice d'un peu plus de 4605 €. Les écoliers des Molières vont pouvoir profiter de sorties et activités organisées grâce à ces fonds récoltés.

Mais tout ceci n'est possible que grâce au concours de tous. Un **grand merci** donc à tous ceux, qui par leur participation, chacun à leur mesure, ont contribué à la réussite de cette sympathique manifestation : l'équipe communale pour toute l'aide apportée, les mamans (ou papas) pour la confection des gâteaux, les parents (hélas trop peu nombreux) et bénévoles pour leur aide efficace à la buvette, au service des repas, à la plonge, au montage et démontage des stands et au rangement de la salle du Paradou, Christiane, Sylvie, Vincent, Gilles, Frédérique, Amanda, tous les membres de la Caisse des Écoles et toutes les personnes bénévoles qui ont fait un travail énorme, dans la bonne humeur, durant tout ce week-end.

Résultats du concours Panier Gourmand

Samedi : 10kg945 (estimation gagnante : 10kg947)

Dimanche : 13kg415 (estimation gagnante : 13kg380)

C'est aussi grâce aux visiteurs toujours plus nombreux que l'image générale de la manifestation auprès des exposants est justement celle de la convivialité et de l'esprit familial, comme en attestent les questionnaires de satisfaction que nous leur avons soumis.

Nous vous donnons rendez vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Nous comptons sur vous tous, parents et bénévoles, pour nous aider à faire que cette manifestation soit encore un plus grand succès !

Didier Lebrun

Vice-président de la Caisse des Ecoles



Agenda

Mercredi 7 décembre 2011 - 20h30

Assemblée Générale de la Caisse des Écoles

Salle du Conseil / Mairie

Lundi 12 décembre

- **Ramassage des encombrants**
- **Bibliothèque / Écoles**

La grande section de maternelle à la bibliothèque avec Mélanie

Jeudi 15 décembre

- **Animation KAPLA à la maternelle**
- **Réunion publique sur révision PLU**

20h30 au Paradou

Dimanche 18 Décembre 2011 - 15h30 **Spectacle de Noël**

organisé par Les Molières Événements

ENTRÉE GRATUITE

Salle du Paradou

Un spectacle bouffon, interactif, pas normal, irrespectueux, qui fait hurler de rire un public prié de participer.

17h :
goûter offert aux enfants du village

> détachez-moi !



19 janvier > 18 février 2012 :
Recensement de la population

> voir article page 23

Jeudi 26 janvier :
Animation à l'école
sur la préhistoire pour les CE2

Samedi 28 janvier 2012 - 20h30
Soirée LOTO
par la Caisse des Écoles
Salle du Paradou

Dimanche 29 janvier :
TOURISME : Maison-atelier de
Foujita à Villiers-le-Bâcle

(La Maison-atelier Foujita, avec son jardin, ses pièces d'habitation au décor et au mobilier singulier et son atelier, où rien ne paraît avoir bougé, offre un aperçu de l'univers intime de cet artiste. 2 €/personne. Transport par covoiturage.)
Renseignements 01 64 90 74 30

6 > 24 février 2012
TOURISME :
visite d'un site industriel.

(Le catalogue des visites possibles ne sera disponible qu'à partir du 9 janvier 2012.)
Renseignements 01 64 90 74 30

> détachez-moi !

1er
trimestre
2012

Sports et Loisirs des Molières

> **Et si vous offriez un stage à Noël ?!**

• **Stage d'Aquarelle** : 8 séances animées par Armelle,
Le stage aura lieu les samedis 7-14-21-28 janvier, 4-11 février,
17-24 mars, de 10h30 à 12h30 dans une salle de l'école Anne Frank

• **Stage d'Origami** : 6 séances animées par Jenko,
Le stage aura lieu les samedis 21-28 janvier, 4-11 février
et 10-31 mars, de 14h à 16h dans une salle de l'école Anne Frank

• **Stage de Peinture** : 6 séances animées par Philippe,
Le stage aura lieu les samedis 07-14-28 janvier, 04-11 février et
10 mars, de 14h à 17h dans la salle de garderie de l'école.

• **Stage de Photo Numérique** : 12 séances animées par Jeannik,
Le stage aura lieu les jeudis 5-12-19-26 janvier, 2-9-16 février,
8-15-22-29 mars et 05 avril, de 20h30 à 22h30 dans la salle de garderie
de l'école Anne Frank.

• **Stage de Photo Numérique Enfants** :
6 séances animées par Jeannik,
le stage aura lieu les jeudis 12-19 janvier, 2-9-16 février et 8 mars, de
18h30 à 20h dans la salle de garderie de l'école Anne Frank.

• **Stage de Salsa** : 10 séances de 2 heures,
De janvier à avril, le jeudi soir de 20h30 à 22h30 et vraisemblablement
dans la salle de garderie de l'école Anne Frank.



> Plus d'infos et renseignements sur le site web de Sports et Loisirs des Molières :
<http://sportsetloisirsdesmolières.fr>
et si vous souhaitez participer : sportsetloisirsdesmolières@gmail.com
ou déposez vos coordonnées enMairie. Sinon venez au premier cours...



GRAND ÂGE : Réforme de la dépendance... c'est pour quand ?

par Pierre PRUNETTA



La réforme de la prise en charge de la dépendance promise en 2007 devait être un des grands chantiers sociaux du quinquennat, dossier prioritaire en cette fin de mandat présidentiel. Cette réforme a été constamment reportée et maintenant le gouvernement évoque vaguement 2012 après les élections présidentielles. La raison invoquée : dans le contexte économique et financier que nous connaissons, il serait irresponsable de traiter ce dossier en profondeur. Le financement de la dépendance serait impossible compte tenu des problèmes démographiques. Certes la population vieillit mais souvent les plus de 80 ans ne sont pas tous dépendants, avec l'espérance de vie qui s'allonge, la durée de vie en bonne santé augmente.

Les pouvoirs publics ont tendance à donner une vision «catastrophiste» de la situation et sur le plan financier on est très loin des chiffres qui concernent les retraites (ici le rapport est de 1 à 10). En 2010, les dépenses totales pour la dépendance ont atteint 34 milliards d'euros ; 70% sont pris en charge par les dépenses publiques (assurance maladie et APA), les 30% restants sont à la charge des personnes âgées et de leurs familles. En juin, des rapports sur la dépendance rédigés par des économistes dans le groupe de travail sur les enjeux démographiques et financiers, affirment que l'augmentation des dépenses sera modérée jusqu'aux années 2025-2030.

Il existe des moyens pour financer la prise en charge de la dépendance.

Une des pistes serait de créer une nouvelle cotisation sur les revenus financiers des banques et des entreprises (300 milliards d'euros en 2009). L'idée est de soumettre ces revenus à un taux de cotisation équivalent à la cotisation patronale pour les retraites (13%), cela permettrait de récupérer 39 milliards d'euros pour les caisses de retraite, une partie pouvant financer la prise en charge de la dépendance.

Ce report de la réforme va pénaliser les personnes dépendantes les plus modestes et leurs familles et il suscite des interrogations. Beaucoup de personnes dépendantes sont prises en charge par des aidants familiaux sans formation, la plupart du temps des femmes, charge écrasante et épuisante d'où la nécessité du service d'aide à domicile, lui aussi affecté par les mesures de rigueur. Ce service est assuré par des associations qui sont touchées par la conjoncture économique, depuis le début 2011, 400 associations sont en grande difficulté et 10 000 emplois ont été supprimés. Il reste les maisons de retraite. Tout le monde le sait, elles restent difficilement accessibles pour des dépendants aux ressources modestes. Le coût moyen d'une maison de retraite pour les résidents après les différentes aides s'élève à 1600 euros mensuels (le montant moyen d'une retraite est de 1200 euros).

Un autre engagement remis en question : le soutien aux départements à propos du versement assuré par les conseils généraux au titre de l'APA. A l'origine en 2002, l'APA était compensée pour moitié par l'Etat. En 2010, ce dernier n'a participé qu'à 28% du financement total de l'APA, le reste incombe aux départements déjà étranglés par des dépenses sociales en croissance (près de 6 milliards d'euros versés par les départements en 2010 au titre de l'APA). *In fine*, ce report est préjudiciable aux personnes âgées et à leurs familles car au niveau du nombre d'employés en maison de retraite, comme en matière de coût pour les familles, la situation ne fait qu'empirer.

Mais derrière ce report de la réforme, de nombreuses associations du secteur soupçonnent les pouvoirs publics de livrer une partie de la protection sociale au privé, une sorte de système mixte : prise en charge pour les plus démunis par la solidarité nationale, pour les autres : recours à une assurance privée individuelle. On encourage la construction d'établissements privés (pas de subventions de l'Etat) ; l'investissement étant récupéré dans le prix exorbitant payé par les personnes âgées.

Le débat national sur la dépendance constitue un défi majeur pour l'avenir de notre pays ; tout le monde a le droit de mieux vieillir. Avec ce nouveau report, ce dossier ne sera pas abordé avant les Présidentielles mais dans le cadre de cette campagne, il faut espérer que les enjeux de la couverture de la dépendance soient largement débattus par les différents candidats.

TENNIS CLUB DES MOLIÈRES

Et c'est parti !

La nouvelle saison de tennis a débuté. Les inscriptions ont commencé lors du forum et dès le mercredi suivant, les premiers cours commençaient. . Merci à Isabelle et Jean-Louis pour avoir constitué, non sans mal, les différents groupes en fonction des besoins exprimés. Lors de l'assemblée générale 2011, le club comptait 111 adhérents, ce chiffre augmentera comme chaque année en fonction des beaux jours. Alors n'hésitez pas à vous inscrire pour jouer !

Sur les 111 adhérents, beaucoup de nos 75 jeunes ont choisi de tenter/continuer l'aventure de la compétition. Sur 6 équipes jeunes engagées, le bilan de la saison 2010/2011 est plus qu'encourageant avec 3 premières places dans leur poule respective et 2 d'entre elles ont reçu des coupes à la ligue de l'Essonne après avoir gagné la finale en 11/12 ans et finaliste en 15/16 ans

Bravo aux jeunes !

9/10 ans Garçons	6ème sur 6
11/12 ans Garçons	1er sur 6 Gagne son championnat en battant en Finale Briis/s Forges.
11/12 ans Garçons	2ème sur 6
13/14 ans Garçons	1er sur 6. Gagne son tableau et ½ finaliste
15/16 ans Garçons	1er sur 6. Gagne son tableau et finaliste
15/16ans Filles	3ème sur 6

Pour la saison 2011/2012, nous allons renouveler notre effort pour permettre à tous nos compétiteurs, jeunes et moins jeunes, de défendre les couleurs des Molières sur l'ensemble des terrains de l'Essonne avec 12 équipes inscrites.

Les cours loisirs et entraînements compétition, assurés par nos 2 B.E. Emmanuelle et Stéphane, ont repris sur les terrains des Molières et courts couverts de Beauplan et Nautilus à Limours.

Tennis à l'école !

Cette année encore nous reconduisons le projet de tennis à l'école avec la classe des grands de l'école maternelle Anne Frank.

Cette session consiste en 8 séances, organisées au **dernier trimestre** sous la conduite d'un de nos professeurs et les retours de l'école Maternelle sont toujours aussi positifs.

Ce type d'animation permet aux enfants des Molières de découvrir le caractère ludique du tennis et de faire naître l'envie de le pratiquer comme activité sportive.

mémo

Gouter de Noël (pour tous) :

> **Samedi 17 décembre 2011 à 14h30 au Club**

Fête du Tennis :

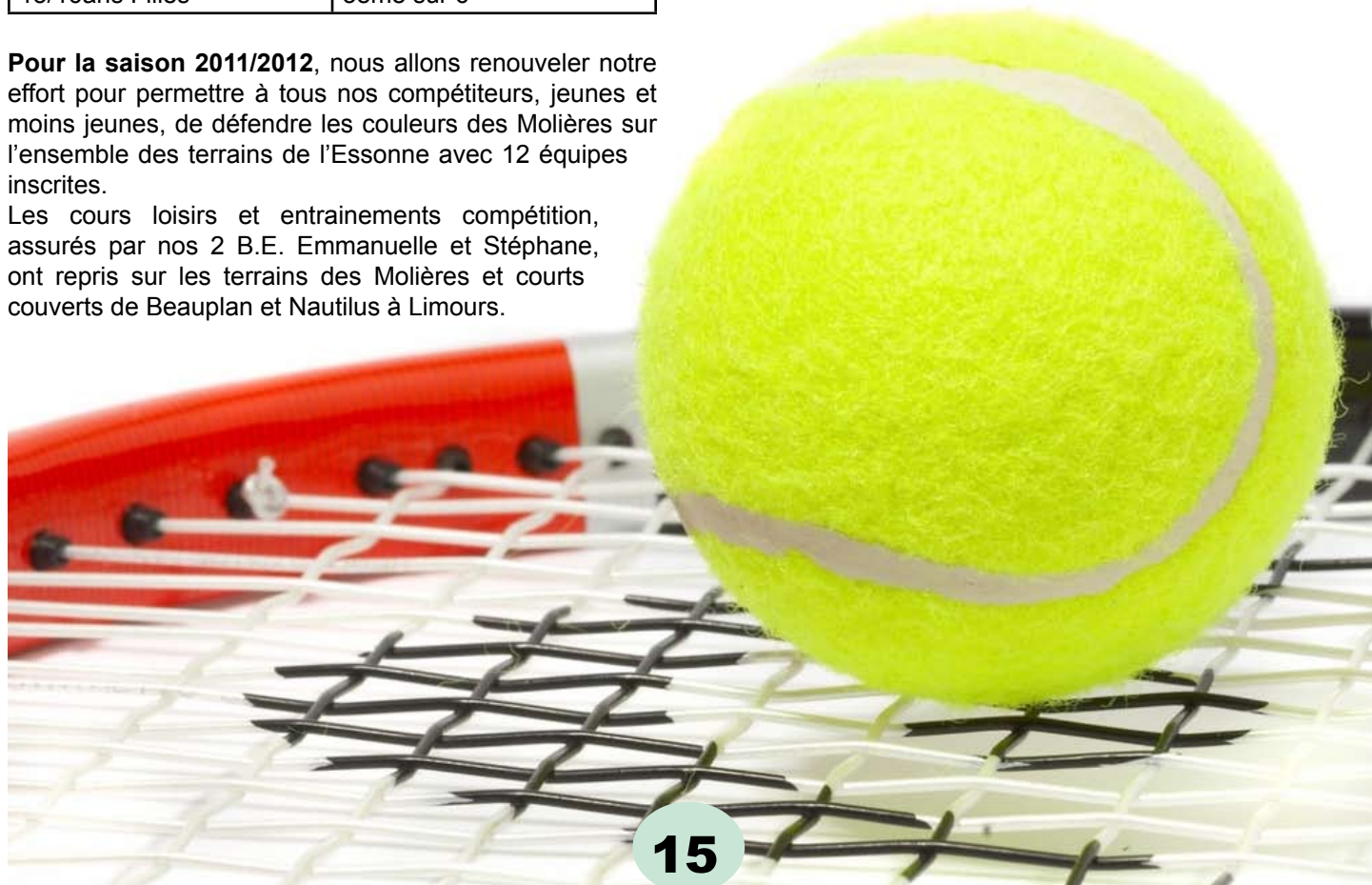
> **Samedi 9 Juin 2012**

Composition du bureau du Tennis Club des Molières

Président : M. COUTURIER Jean- Louis
Vice-président : M. GATTERER Karl-Heinz
Trésorière : Mme PROUST Frédérique
Trésorière adjointe : Mme LEGEAY Isabelle
Secrétaire : Mme CANO Geneviève
Secrétaire adjoint : M. RATHUY Laurent



www.club5.fft.fr/tclesmolières



Pour une meilleure gestion de nos déchets

par Bernard JULLEMIER

Des bornes d'apport volontaire ont été installées par paire pour le verre et les papiers, afin de réduire les coûts et la pollution dus au ramassage porte à porte. Aux mêmes endroits, des boîtes sont souvent disponibles pour la récupération des vieux vêtements et chaussures. A déposer en sacs plastiques pas trop gros. Le ramassage des bornes de papiers est effectué **gratuitement** par la société « Paprec » d'où l'intérêt d'y déposer tous vos papiers journaux et magazines (sans film plastique).

Une action écocitoyenne c'est :

Trier et stocker papiers, verres (sans couvercles ni bouchons), vêtements.
Charger dans votre véhicule lors d'un déplacement.
Déposer dans les bornes les plus proches de chez vous.

Le tri sélectif est souvent mal fait dans les bacs à couvercle jaune.

Cela représente actuellement **20 %** du tonnage collecté.

Pour ces « refus de tri » le coût est doublé car ces déchets sont redirigés vers l'incinérateur comme les ordures ménagères.

Ce qu'il faut mettre en vrac :

Cartons, briques alimentaires (aplaties),

Plastiques : bouteilles d'eau, de lait, produits d'entretien, gel-douche, shampoing (taille mini ¼ de litre),

Boîte de conserves, aérosols, canettes,

Le papier si vous n'avez pas la possibilité d'aller à une borne.

Ce qu'il ne faut pas mettre :

Le bois les cagettes, les polystyrènes de calage, les sacs et films plastiques,

Toutes les barquettes de conditionnement alimentaire,

Jouets, pots de yaourt, emballages sous vide,

Pièces mécaniques, cintres, poêles, casseroles, gravats,

Papiers peints, journaux sous plastiques.

En cas de doute, jeter aux ordures ménagères ou en déchetterie.

Dans la borne apport volontaire verre ne mettez pas de verre ou miroir cassé, pas de vaisselle, verre ordinaire, verre à pied, faïence, porcelaine.

Informations pratiques des ramassages :

Ordures ménagères le mercredi matin de 6h à 14h

Bacs à couvercle jaune le vendredi matin 6h à 14h

Déchets **végétaux** de mars à début décembre le vendredi après-midi des semaines paires

Verres et papiers en apport volontaire.

Pour déposer à la déchetterie de Briis la carte nominative et une pièce d'identité sont demandées car il y a trop d'abus de personnes extérieures au SICTOM, notamment certains professionnels (voir le journal d'information du SICTOM N° 42 sur ce sujet).

Vous pouvez faire la demande de votre carte de déchetterie par courrier (avec photocopies de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (quittance d'électricité de gaz ou téléphone) à **SICTOM, 6 rue du Buisson Rondeau** - BP 36 - 91650 Breuillet. Vous pouvez aussi vous y rendre aux horaires d'ouverture.

Tout complément d'information sur le site : www.sictom-du-hurepoix.fr et sur : www.sitreva.fr

LE TRI SÉLECTIF



LE BON TRI

EMBALLAGES MÉNAGERS

Cartons, briques alimentaires (vides)



Plastiques : bouteilles d'eau, de lait & produits d'entretien, flacons de gel douche & shampoing



Boîtes de conserve, aérosols, canettes



PAPIER

Journaux, magazines, publicités, catalogues, bottins



VERRE

Bouteilles, pots, bocaux (sans bouchon ni couvercle)



Des interrogations sur le tri ?
N'hésitez pas à poser votre question
sictom.hurepoix@wanadoo.fr



LES INTERDITS

A NE PAS METTRE DANS VOS BACS



Cagettes bois



Barquettes viennoiserie



Polystyrène de calage



Sacs



Film plastique



Barquette polystyrène



Jouets



Pot de yaourt



Emballages sous vide



Pièces mécaniques



Cintres



Poêle Casserole



Papier peint



Journaux sous films plastiques

A NE PAS METTRE DANS LES BORNES



Vitre et miroir cassé



Vaisselle Verre/Plat



Faïence Porcelaine



J'ai un doute !
Je jette avec mes ordures ménagères.



COMMERCE : En selle !



Vous aurez sans doute remarqué cette vieille bâtisse restaurée au coeur du village qui est déjà devenue en quelques mois un petit temple local du vélo...

Il faut dire qu'à part les amateurs de jazz (grâce au festival annuel «Les 6 heures du Jazz»), les fans de cyclisme et cyclotourisme du sud de la région parisienne connaissent bien Les Molières...

Les moliérois eux-mêmes sont nombreux à apprécier le vélo, que ce soit pour le loisir ou la performance sportive, car notre région regorge de paysages et routes agréables, de sentiers forestiers, de vallées, collines et plateaux comme celui des Molières.

Pour un achat, un conseil, une révision, une réparation... N'hésitez-pas à pousser la porte de ce nouveau commerce moliérois, animé avec beaucoup de dynamisme !



Les Molières Cycles

Franck et Gabriel

10 place de la Mairie

01.60.12.69.92

contact@lesmolierescycles.fr

Lundi, mercredi, jeudi :

9h30 à 12h30 et 15h30 à 19h30

Vendredi et samedi :

de 9h30 à 19h30

Dimanche :

8h30 à 12h30

Fermé le mardi



CONTE

École primaire des Molières

Le Bulletin municipal de juin 2011 vous relatait la présentation au château de Soucy de deux contes élaborés aux Molières dans le cadre du « Dimanche à la campagne » organisé par la CCPL.

Voici le premier de ces contes créé par des élèves de CM2, guidés par Mélanie Lefèvre, bibliothécaire à l'école Anne Frank. Merci également à Jacques Pezot pour sa participation.

LA FORÊT DES PRIÈRES

une histoire « presque » vraie...



Il était une fois, dans un petit village qui se nomme Les Molières, une histoire à faire peur aux enfants !

C'était un village normal, comme les autres, mais il y avait cette fameuse forêt dont tous les villageois parlaient. Cette forêt se plaçait à l'entrée du village. A l'entrée et à la sortie on pouvait voir une grande croix posée sur une pierre meulière : la croix Valentin et la croix Gauhier.

Avant de rentrer dans la forêt, tous les villageois priaient pour qu'ils ne leur arrivent pas de malheurs car dans cette forêt logeaient les esprits maléfiques s'appelant Spactus, Spiritus et Spriquetus. Il y avait aussi des escargots vampires, des cannibales, des géants, des loups garous, des gobelins, et, au milieu de cette forêt il y avait une maison hantée habitée par une sorcière se nommant Crapotta âgée de 238 ans.

Un soir d'automne, à son habitude, la femme du boucher, Germaine, alla chercher son pain de l'autre côté de la forêt en oubliant de prier devant la croix. Elle se rendit compte qu'elle avait commis une grosse erreur.

Elle vit des animaux étranges pensant que c'était des illusions d'optique. Tout à coup, des mains l'attrapèrent...



Deux heures plus tard, Germaine n'était toujours pas revenue et son mari s'inquiétait fortement. Il eut alors une idée : aller dans la forêt pour délivrer sa femme mais, lui aussi oublia de prier. Au bout de quelques minutes, il se fit attraper par les esprits maléfiques. Les Moliérois étaient paniqués, et puis, sans boucherie, comment pourraient-ils vivre ?

Les enfants des bouchers, Mathieu et Louise, effrayés par cette histoire, décidèrent d'aller visiter la forêt. Ils avaient peur, de plus que leurs parents leur avaient interdit d'y aller. Dans leur hâte, ils oublièrent de faire le signe de croix ! Au milieu des bois, ils virent une maison. Intrigués, les enfants frappèrent à la porte. Celle-ci s'ouvrit doucement toute seule en grinçant. Les enfants entrèrent et virent un chaudron dans la cheminée. Ils s'approchèrent pour voir ce que contenait le chaudron quand tout à coup ils entendirent des pas derrière eux ! Qui était ce ?... Remplis de peur, les enfants se retournèrent et virent la fameuse Crapotta en train de descendre les escaliers. Elle était grosse avec des verrues sur le visage, toute ridée et des habits tout déchirés.

Les enfants hurlèrent !

« - Ahhhhhhhhh !... »

- N'ayez pas peur, je suis gentille » dit Crapotta

Mais ils n'en crurent pas un mot !

Mathieu et Louise, les enfants des bouchers répondirent :

« - Nous ne te croyons pas !

Une sorcière c'est tout le temps léchant euh... méchant ! »

Crapotta se mit à sangloter :

« - Snif... Tout le monde pense que je suis méchante, pourtant ce n'est pas vrai!

Snif, snif. »

Les enfants se regardèrent, intrigués par l'attitude de la sorcière et dirent :

« - Nous sommes à la recherche de nos parents ! Nous pensons que c'est vous qui les avez attrapés et cuisinés à la vapeur dans votre chaudron magique !

- Ne vous inquiétez pas, je ne mange pas les humains, c'est trop acide ! Je ne mange que des escargots vampire en salade avec des petits oignons et du persil ! Miam !... Tout ça, ça me donne faim, vous voulez un goûter ?

-Youpi ! Oui ! »

La sorcière alla dans sa cuisine et revint avec un plateau de biscuits aux oreilles de gobelins fourrés à la bave de géant ! Les enfants lancèrent un « Beurk ! »

« -Bah quoi beurk, c'est délicieux ! »

Voulant éviter de goûter aux gâteaux, les enfants interrogèrent la vieille dame :

« - Bon, revenons à nos moutons... Où sont nos parents ? dit Louise

- Je ne sais pas ! C'est sûrement un coup des esprits maléfiques ! Je les avais prévenus pourtant de ne pas s'attaquer aux humains qui oublient de prier sur la croix !

- Et où peut-on les trouver ?

- Au grand chêne, à l'endroit le plus sombre de la forêt derrière la maison de Cruella.

- De qui ?

- De Cruella, ma cousine !

- Quoi ? Comment ? Qui ?... Il y a une deuxième sorcière ?

- Oui, et comme son nom l'indique elle est vraiment cruelle ! Elle a même une fois transformé sa mère en loup garou !

- Euh... Tu peux nous accompagner ?

- Non, là je ne peux pas j'ai un cours de balai ! »

Les enfants décidèrent d'y aller sans elle. Ils partirent à la recherche du grand chêne. Après plusieurs heures de marche au milieu des bois, ils trouvèrent le fameux arbre qui était encore plus grand qu'ils ne l'avaient imaginé ! Ils firent le tour de celui-ci à la recherche d'une entrée secrète. En touchant l'écorce, ils sentirent un bouton, curieux, ils appuyèrent dessus. Une trappe s'ouvrit et les esprits sortirent. Ils étaient transparents avec des capes noires et on ne pouvait pas voir leur visage. Seuls deux lueurs rouges indiquaient leurs yeux. Les enfants restèrent pétrifiés.

« - Nous... nous... nous n'avons pas peur ! Où sont nos nos nos parents ? dit Mathieu en claquant des dents de lait !

- Ils sont enfermés chez notre maîtresse Cruella.

- Oh non, pas Cruella, elle est cruelle !

Ils prirent leur courage et allèrent frapper à la porte de Cruella. Toc, toc, toc !...

« - Qui est là ? dit une grosse voix !

- Nous sommes à la recherche de nos parents... Les avez-vous vus ?

- Je vous les rendrai à condition que vous répondiez à mon rébus : mon premier est l'endroit où vont mes ennemis pour aller chercher leur prince, mon deuxième est vraiment pas beau et mon tout est un élément essentiel pour moi ! Ha ha ha ha, vous ne trouverez jamais ! »

Les enfants se regardèrent, réfléchirent.

« - Les ennemis de la sorcière ...euh... les princesses ? et où vont-elles ?... dans un royaume ? dans un château ? dit Louise

- Attends, laisse moi me concentrer reprit Mathieu.... Un bal ! Les princesses vont au bal chercher leur prince !

- Pas bête la bête ! dit Cruella

- Mon deuxième est vraiment pas beau... alors là, je ne vois pas... et bien c'est toi Cruella ! Donc ça fait balcruella... nan, ça ne va pas !... hum... quand on est moche on est laid...

- Oui, tu as raison, bal, laid... c'est un balai ! On a trouvé, on a trouvé !

Cruella fut déçue, elle pensait que les enfants ne trouveraient jamais, mais elle n'a qu'une parole. Elle descendit dans la cave et remonta avec les parents. Ils sautèrent dans les bras de leurs petits qui pleuraient de joie. Quand ils se retournèrent, Cruella avait disparu. Seul un tas de poussière était resté à sa place.

Toute la famille traversa la forêt et cette fois n'oublia pas de faire le signe devant la croix Valentin. Les enfants levèrent les yeux et aperçurent devant la lune une sorcière sur son balai.

Louise dit :

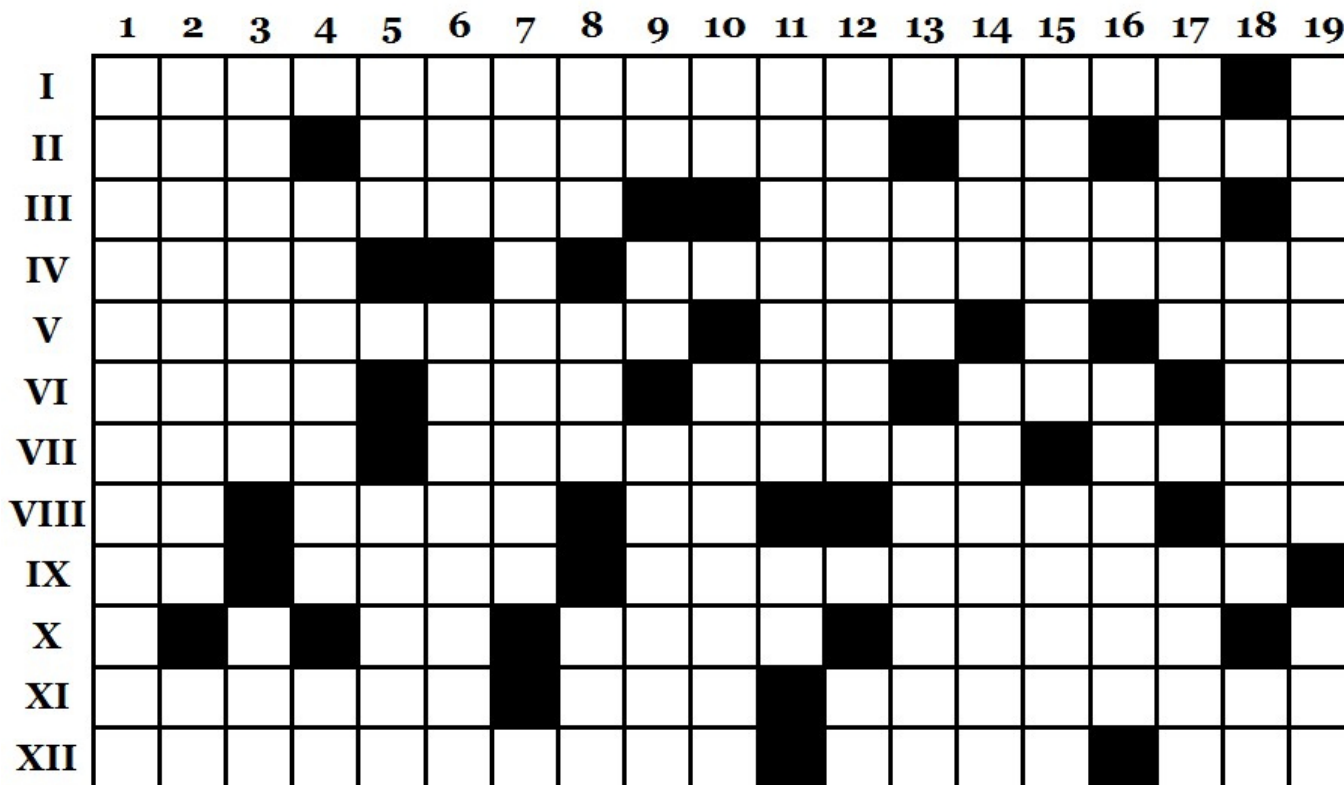
« Regardez, c'est Crapotta... ou peut-être Cruella ?... »

Depuis ce jour, ou plutôt cette nuit, les Moliérois n'oublièrent plus jamais de faire le signe sur les deux croix à l'entrée et à la sortie de la forêt...



LES MOTS CROISÉS

de Claude GUILLEMIN



HORizontalement

- I. Elle a réussi sa renommée (4 mots)
- II. Particule – Rend service – Ville antique – Examen médical
- III. Légume de mauvais souvenir – Abrégé de militaire
- IV. Peut être civil ou de droit – Pour garder un bon fonctionnement
- V. Victoire française en Libye – Dément – Atome modifié
- VI. Peut être mauvais ou de verre – Aide certains à s'évader – Chevalier...chevalière ? – Trois voyelles sur sise - Préposition
- VII. Roue cassée – Désinfectés – Sans scupule
- VIII. Démonstratif – Forme d'impôt – Métal – Dans la Franche Comté... - Royaume de Suède
- IX. Devenir inutile – Il vise les cœurs – Bras sous-marine
- X. Sur les bornes - Mal finie - Transis
- XI. Se jette dans la mer Baltique – Travesti célèbre – Pour le petit écran
- XII. Ecoulement – Fatigués - Sens

Verticalement

1. Ils ont beaucoup travaillé lors du marché gourmand
2. Automobiles ou cartes – Restant de fuite
3. Grand lac – Monnaie roumaine
4. Sportif accompli – Dans la main
5. Bar irlandais - Cessation
6. Lettre grecque - Avertit
7. Belles bêtes réputées féroces
8. Dans l'atlantique – Poisson – Femme douée
9. A l'entrée de l'Eire – Petite unité de mesure - Remède
10. Automobile française de prestige - Enlace
11. De bas en haut : dont les atomes ont été transformés - Lettres aux enseignes d'hôtel
12. Relatifs à des partages inégaux - Pronom
13. Amérindiens - Niveaux
14. Inspiratrice – Un triangle
15. Amanite des Césars - Savates
16. Note – De bas en haut : accrochage textile
17. Finit mal aussi – De bas en haut : signe
18. Centres - Connus
19. Très importants – Supports de balles.

solutions dans le prochain numéro...

Enquête de recensement de 2012

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera **du 19 janvier au 18 février 2012**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel.

Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : échelle des âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc... Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc...).

C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles.

Elles sont protégées par la loi.

Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire,

Joël Mancion

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements. Visa n° 2009A001EC du ministre chargé de l'Économie, valable de 2009 à 2013.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.



Pour voter en 2012, pensez à vous inscrire dans votre mairie

apportez votre carte nationale d'identité
et un justificatif de domicile



Directeur de la publication : Joël Mancion
 Comité information/communication : Pierre Pruneta
 Maquette : Yvan Lubraneski • Impression : C.C.P.L.
 Réalisation, secrétariat de rédaction : Laura Baum

Ont participé à ce numéro : Bernard Jullemier, Didier Lebrun,
 Charles Platel, Pierre Pruneta, Christine Fauconnier,
 Claude Guillemin, Pascal Lebrun, Mélanie Lefèvre,
 Jeannick Marcault, Jacques Pezot, Christine Mancion,
 Franck et Alice Toffin, Ariane Tranchard, Patrick Wadoux
 et ceux qu'on aurait oubliés par mégarde d'avance merci
 aussi à eux.